

Vivre à LIMOGES

Le magazine municipal d'information - Décembre 2021

165

100 % web

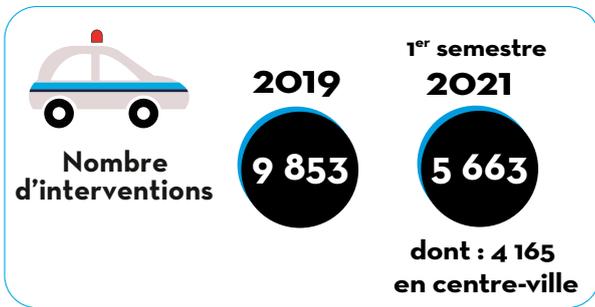
Sécurité prévention,

Parole d'acteurs



UNE POLICE MUNICIPALE FORMÉE, ÉQUIPÉE ET PROCHE DE VOUS

73 policiers en 2021



Les formateurs dans la police municipale

- 2 moniteurs en maniement d'armes (MMA)
- 3 moniteurs en maniement de bâtons et techniques professionnelles en intervention

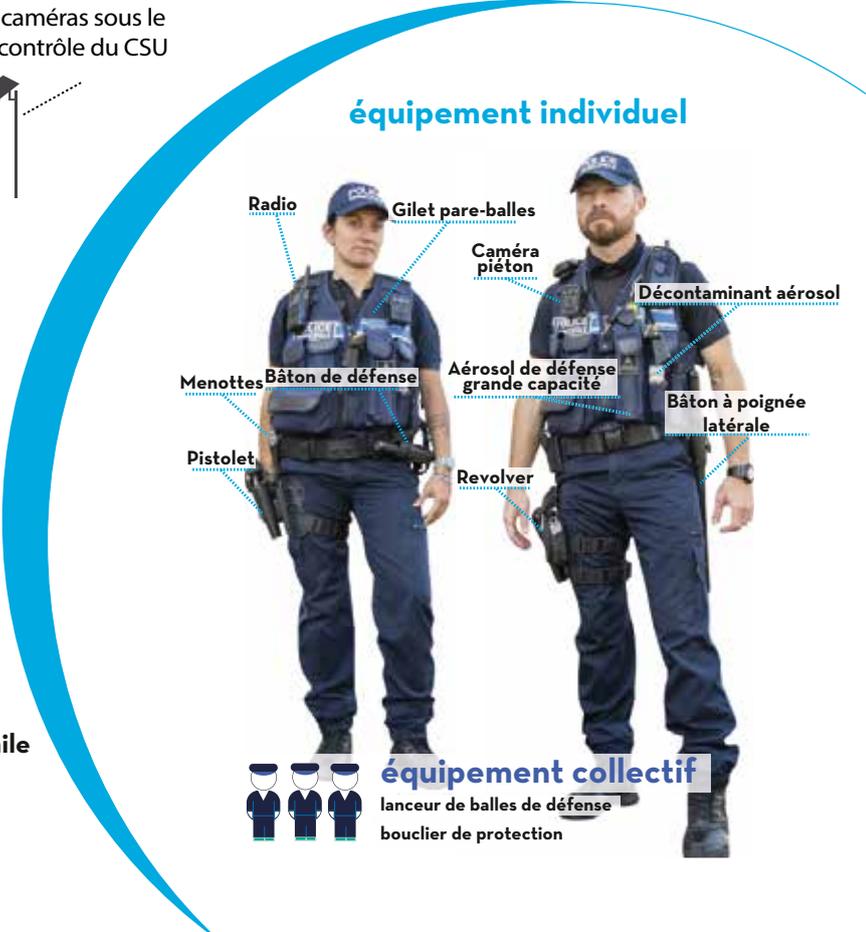
- **au maniement des armes**
pistolets & révolvers, LBD, bâton, aérosol tout au long de l'année
- **aux gestes et techniques professionnelles en intervention (GTPI)** chaque semaine (hors COVID)
- **Formations théoriques**
gestion de conflits, laïcité et valeurs de la République, prévention de la radicalisation, des conduites addictives, des violences conjugales, détection des comportements suspects...
- **Formations statutaires obligatoires** (formation initiale)
 - 80 jours de stages théoriques**
 - 20 jours de stages d'observation** dans les services de la Ville de Limoges (CCAS, médiation, politique de la ville, urbanisme, etc.)
 - 24 jours de stages d'application** en lien avec des services partenaires (pénitentiaire, douanes, gendarmerie, police nationale, tribunal, etc.)

Les policiers nouvellement recrutés sont intégrés dans les brigades du service et bénéficient du tutorat d'agents expérimentés



Nombre de **SOLLICITATIONS** du CSU par les services de sécurité en 2020 (police nationale, municipale, justice)

- 277** sollicitations de la police nationale
- 346** transferts d'images au bénéfice de la police nationale
- 176** réquisitions judiciaires au bénéfice de la police nationale





Les partenaires du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) se réunissent en assemblée plénière pour dresser le bilan de l'année écoulée en matière de prévention et d'actions à conduire pour la tranquillité publique - Archives 2020. [Plus d'infos sur limoges.fr](https://www.limoges.fr)



Prévention sécurité, l'union fait la force

Pour veiller à la tranquillité sur le domaine public et à la quiétude du cadre de vie des habitants, la Ville a déployé différents outils et des professionnels de terrains sont présents sur le domaine public.

Cyril Sarlin, directeur sécurité, prévention, salubrité à la Ville nous explique.

« La police municipale est reconnue comme la troisième force de sécurité intérieure avec la police nationale et la gendarmerie.

A Limoges, nous avons accru ses effectifs (doublés en 4 ans), doté les policiers municipaux d'équipements adaptés et renforcé leur formation.

Nous avons aussi développé les missions de proximité de certains corps de métier, comme les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui sont désormais présents dans les parcs et jardins, auprès des écoles et portent une vigilance accrue aux établissements recevant du public.

Les agents circulent à pied pour prévenir les situations et assurer une plus grande proximité avec les citoyens ; mais il faut bien comprendre que le rôle de la police est de veiller à la sécurité et de faire face aux urgences si l'on peut dire et non d'engager un travail social ».

Les policiers municipaux patrouillent à pied dans les quartiers



Une chaîne d'acteurs pour lutter contre la délinquance

« Parce que préserver le cadre de vie de la population ne peut pas être fait en agissant seul, les cellules de veille du Conseil local de sécurité et de lutte contre la délinquance (CLSPD) constituent des instances permettant de réunir l'ensemble des acteurs qui constituent les maillons d'une même chaîne, celle de la prévention de la délinquance : élus, Éducation nationale, police, éducateurs spécialisés, bailleurs sociaux, médiateurs, missions locales, maisons du département, association France victimes, ...

Si tous travaillent dans leur propre champ de compétence, le public concerné, lui, est souvent le même.

Les services regroupés au sein de la direction sécurité prévention salubrité constituent des leviers importants dans la mise en œuvre des actions définies dans le cadre du CLSPD. Il s'agit par exemple du Centre de supervision urbain (CSU), dont le réseau de caméras participe à la lutte contre l'insécurité et favorise la résolution des affaires a posteriori.

Dans un autre registre, le service communal d'hygiène et de santé assure des missions primordiales (voir article réalisé dans Vivre à Limoges n°162 - septembre 2021 en annexe), tout comme la médiation municipale».



Les policiers municipaux arpentent la ville et veillent à la tranquillité publique selon les compétences qui sont les leurs. À l'écoute de tous les publics, ils sont acteurs et participent à la mise en œuvre d'actions concertées entre les différents partenaires du Conseil local de prévention de la délinquance.

**Contactez la police municipale
au 05 55 10 56 10**



Dans les locaux de la police municipale sur le site Marceau, les agents qui interviennent au Centre de supervision urbain ont été formés pour déceler les situations qui nécessitent l'intervention des services de secours ou des forces de l'ordre.

Dans le cadre du plan Vigipirate, une attention particulière est portée aux abords des écoles.

Des actions concrètes en lien avec la médiation

En complément de l'extension de la médiation municipale à tous les quartiers prioritaires de la ville, différents outils se mettent en place et portent leurs fruits.

La justice restaurative tout d'abord qui est de plus en plus utilisée dans les écoles et les collèges.

Il s'agit, dans des cas de harcèlement ou de violence par exemple, de créer un cercle de justice restaurative où sont présents l'auteur, la victime, des intervenants extérieurs qui se chargent de l'encadrement et ceux qui ont laissé faire et fermé les yeux.

Sarah Trouvé, médiatrice municipale sur le quartier de La Bastide, et Karine Dekein, Conseillère principale d'éducation (CPE) au collège Ronsard, ont été formées ensemble à cette pratique, portée par l'association France victimes.

Sarah Trouvé (en photo à droite),
médiatrice municipale à La Bastide : « la Justice restaurative permet de résoudre un problème à un instant T en confrontant les personnes concernées ».



Sarah Trouvé

« C'est un travail de réseau », expliquent-elles.



Karine Dekein

La justice restaurative est de plus en plus utilisée dans les établissements scolaires.

L'idée est de confronter la victime qui a besoin de réparation et son auteur qui doit accomplir des actions pour réparer ce qu'il a fait.

« Participer à un cercle de justice restaurative ne lève pas la sanction », précise Karine Dekein (en photo ci-contre).

« Mais elle permet à l'auteur, comme à la victime, de retrouver leur place au sein de l'établissement et de rétablir un lien qui est rompu. Nous avons aussi remarqué que les mesures d'exclusion ne favorisaient pas cette prise de conscience, allant parfois à l'encontre de l'effet escompté, le jeune étant remarqué pour cela ».

« C'est important pour des jeunes en construction de prendre conscience des conséquences de leurs actes et d'être acteurs de la réparation du préjudice », poursuit Sarah.

Un cercle de justice restaurative dure une heure. Sont présents : la victime, l'auteur, une personne soutien pour chacun d'eux, 1 ou deux adultes encadrants membres du réseau de partenaires. Un bâton de parole permet à chacun de s'exprimer tour à tour. A l'issue, un accord écrit est contractualisé par toutes les parties et un bilan est réalisé à deux mois.

La médiation par les pairs

Autre outil des plus prometteurs, la **médiation par les pairs**, qui s'inscrit dans le prolongement du programme pHare de l'Éducation nationale pour prévenir le harcèlement à l'école et au collège.

Là encore, l'objectif est de rétablir un dialogue. « Des adultes sont à l'écoute des enfants dans les établissements scolaires, mais nous avons pris conscience qu'il fallait aussi proposer aux jeunes un autre interlocuteur de leur âge, avec qui il serait peut-être plus facile de discuter », explique la CPE du collège Ronsard, où 12 élèves ont accepté de remplir cette mission.

Le théâtre forum

2 sessions ont été organisées par la préfecture pour former les acteurs de terrain au **théâtre forum**.

L'objectif est toujours de faire prendre conscience et de rétablir le bon ordre dans une situation conflictuelle. Pour cela, la problématique est tout d'abord mise en scène, puis jouée une première fois telle une pièce de théâtre devant les protagonistes.

La pièce est ensuite rejouée avec la consigne donnée de préciser au fur et à mesure quels éléments pourraient être changés pour que la situation se passe bien. Le spectateur prend alors la place d'un comédien pour tester son idée. L'objectif est que chaque participant prenne conscience de ce qu'il aurait fallu faire pour éviter que la situation ne s'envenime.

[À lire sur limoges.fr](http://limoges.fr)

PRACTIQUE

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



La police municipale : une police de proximité

Anticipation, partenariat et proximité comme marqueurs de la politique de sécurité. À Limoges, la police municipale participe au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique...



La tranquillité publique

La ville s'organise pour mettre en œuvre des mesures de sécurité pour garantir la qualité de vie. La municipalité a mis en place des outils comme la vidéoprotection pour dissuader les comportements à...



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Implanté sur le site de l'ancienne caserne Marceau depuis 2015, le CLSPD réunit les services suivants : police municipale, prévention médiation municipale, centre de supervision urbain, service commun...



Objets trouvés

Vous avez perdu ou trouvé un objet, manifestez-vous sans tarder, vous pourrez ainsi le retrouver ou rendre service à son propriétaire !



La propreté

La Ville de Limoges (d'importants moyens pour assurer la propreté de l'espace public.



La salubrité

Un environnement sain pour tous



Prévention des risques majeurs

Tempêtes, affaissements, inondations, pollution, qualité de l'eau de la Vienne... Parce que nul n'est à l'abri de ces événements dramatiques, la Ville de Limoges met à votre disposition un document d...

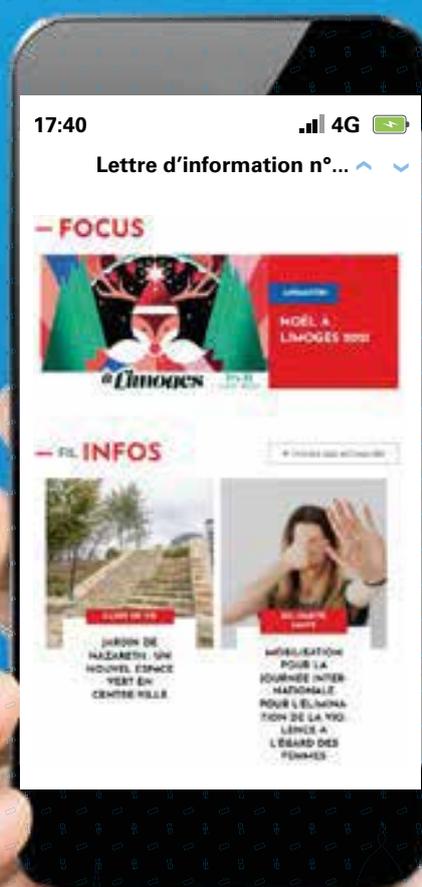
Abonnez-vous à la NEWSLETTER

*La lettre bleue
de la Ville de Limoges*

Recevez tous les 15 jours
les actualités de votre ville

Rien de plus simple,
rendez-vous sur
la page d'accueil

limoges.fr



Ils prennent soin de votre santé

Créé pour veiller aux bonnes pratiques en matière de santé environnementale, le service communal d'hygiène et de santé intervient dans des domaines très diversifiés et participe aussi au bien vivre ensemble. Explications

« Le rôle du service communal d'hygiène et de santé est tout d'abord de faire appliquer la loi en référence aux codes de la santé publique, de l'environnement, de la construction et de l'habitation, ainsi qu'au regard du règlement sanitaire départemental et des arrêtés municipaux et préfectoraux qui sont pris sur la commune », précise Christophe Chuette, son responsable.



Christophe Chuette,
responsable du service

Créé il y a plus de 100 ans, ses missions se sont progressivement développées.

« Notre rôle aujourd'hui est de veiller à la santé environnementale au sens large », poursuit-il.

« Nous intervenons sur le domaine public et dans les établissements recevant du public, tant pour analyser la qualité de l'air, de l'eau, que pour lutter contre les nuisances sonores ou l'habitat indigne par exemple.



Enlèvement d'un nid de frelon à l'école Léon Berland

Un cadre légal et des missions

La mission du service est de constater une situation en référence à la législation en vigueur.

Des mises en demeure peuvent être réalisées et, le cas échéant, des procès verbaux établis. « Nos principaux leviers sont l'explication et la médiation qui permettent de résoudre bien des situations.

C'est particulièrement vrai pour les nuisances sonores, car dans ce cas précis, il faut rencontrer les deux parties pour entendre tous les sons de cloches », poursuit-il.

Nous intervenons enfin lorsque l'on nous signale la présence de nuisibles (frelons asiatiques, rats, ...) dans les rues ou un bâtiment.

En revanche, nous n'intervenons pas chez les particuliers ».

On les appelle 3D

Pour désinfection, dératisation et désinsectisation... Sollicités suite aux différents signalements reçus par mail, téléphone ou via l'application TellMycity, Thierry Durand, Christophe Guilhaumaud et Olivier Coupat se mobilisent pour intervenir selon la gravité de la situation.

« Dans près de 80 % des cas nous nous déplaçons pour une nuisance due à la présence de rongeurs en ville », explique Olivier Coupat.

Face à chaque situation, les professionnels enfilent leur équipement de sécurité individuel et se rendent sur place. Pour les rongeurs, des blocs de blé concassés et paraffinés sont utilisés.

Ils ont certes un impact sur les animaux de nos égouts, mais ne présentent pas de danger pour l'homme. Dans les lieux fréquentés par le public, ces dispositifs sont placés dans des caisses sécurisées où seuls les rats peuvent pénétrer.

Pour les nids de frelons, les interventions se font après un traitement destiné à tuer les habitants du nid. « Nous utilisons une perche qui peut atteindre une trentaine de mètres ou un fusil à cartouches insecticides », poursuivent les spécialistes.

Une fois le nid déserté, il ne reste plus qu'à l'enlever. C'est simple, mais ces interventions nécessitent néanmoins un véritable savoir-faire.

Veiller à la qualité de l'air

Respirer est une action que l'on accomplit sans y penser et pourtant la qualité de l'air que nous inhalons a bien des conséquences sur notre santé.

Sur ce point, Karine Parot et Lucas Roche sont attentifs et interviennent dans tous les établissements recevant du public, car il existe des normes réglementaires qu'il convient de respecter.

« Nous mesurons surtout la présence de divers polluants tels le benzène, le CO₂, voire le radon.

L'objectif est de déterminer si le système de ventilation des locaux est capable de garantir un taux conforme aux normes établies ». Deux mesures sur chaque site sont réalisées - une en été et une en hiver, les locaux étant plus ou moins ventilés selon les saisons.

Si les relevés ne sont pas conformes, l'enjeu est de déterminer où se situe la source de pollution qui peut être due à la dégradation de certains matériaux, ou simplement à un manque d'aération par exemple.

106 défibrillateurs dans la ville

Depuis mars 2011, l'installation de défibrillateurs aux quatre coins de la ville se poursuit. Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de « Limoges, ville santé citoyenne », a permis d'équiper de nombreux sites, de former le personnel municipal et de proposer des animations auprès des élèves de CM1 et CM2.

Entièrement automatisés, ils peuvent être utilisés par tout le monde.

« Il ne faut donc pas avoir peur de s'en servir pour sauver une vie », insiste Karine Parot. « Il ne fonctionnera que si le besoin est réel ».



Karine Parot et Lucas Roche vérifient un défibrillateur dans l'un des établissements recevant du public de Limoges - retrouvez leur lieux d'implantation sur le plan interactif en ligne sur limoges.fr

Constater et intervenir

Dans sa dénomination, le service compte également la composante hygiène : un domaine dont le champ est particulièrement vaste puisqu'il s'intéresse au défaut d'entretien des terrains de la commune, jusqu'aux dépôts sauvages qui viennent polluer la ville en passant par les habitations insalubres. « Nous sommes habilités et assermentés et nous nous déplaçons systématiquement pour

constater la situation sur place », poursuivent Karine Parot et Lucas Roche.

Là encore, si le rappel à la loi ne suffit pas pour trouver une issue, des mises en demeure et procès verbaux peuvent être établis. « Nous sommes membres du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et amenés à effectuer des contrôles de décence de l'habitat pour certains partenaires institutionnels ».

Ce qui se mijote en cuisine

Les professionnels du service interviennent dans toutes les cuisines collectives (EHPAD, écoles, crèches, résidences autonomie, ...) ainsi que sur les sites qui proposent de la restauration commerciale.

Ces visites sont imprévues et destinées une fois de plus à vérifier la conformité des installations et le respect des mesures d'hygiène.

« L'objectif est de veiller à la santé des consommateurs et des usagers, de donner des conseils pour promouvoir les bonnes pratiques et, si nécessaire, de préconiser des formations ».

Notez que le service communal d'hygiène et de santé s'est chargé de l'évaluation des produits à utiliser dans les crèches municipales pour lutter contre les perturbateurs endocriniens.

« Le service communal d'hygiène et de santé élabore également les protocoles de nettoyage et de désinfection qui sont appliqués dans toutes les structures municipales : des écoles aux Bfm en passant par les centres culturels et les équipements sportifs comme les piscines », précise Sylvie Cuisinier.



Sylvie Cuisinier,
Cheffe adjointe du service

Arrivée dans le service 20 ans plus tôt, elle apporte son soutien à tous les professionnels du service.

À ce titre, elle gère bon nombre de demandes qui émanent des services de l'État, des bailleurs sociaux, d'autres partenaires ou de particuliers parfois...

Elle coordonne, fait le lien et assure aussi une veille documentaire et technique dans tous les domaines d'intervention du service.

Elle se charge par exemple du recensement des champs électromagnétiques qui s'installent ou se développent sur la commune (antennes téléphoniques) et fait le lien avec les administrés qui se posent des questions.

Environnement et bruit

Plus particulièrement en charge de la protection de l'environnement et du respect de la réglementation du bruit, Karine Dupuy-Mathies intervient elle aussi sur des situations très concrètes : sur demande de la Préfecture par exemple pour évaluer l'impact sur l'environnement d'une entreprise dont l'activité pourrait avoir des conséquences qu'il convient d'évaluer (avis pour le conseil municipal sur les installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE).



Mesure de bruit au bar le Myster Hide.
Tout est conforme à la réglementation

Le service communal d'hygiène et de santé procède également à l'analyse des eaux de rivière, de baignade et des piscines de la commune, tout comme de l'eau chaude sanitaire pour surveiller la présence de légionelles dans les réseaux.

En matière de bruit, c'est une autre paire de manche, car cette mission repose à la fois sur un aspect préventif, mais aussi répressif. Sur ce sujet très subjectif que représentent les nuisances sonores, « il faut à la fois faire appliquer la loi et dans le même

temps expliquer aux usagers que ce n'est pas parce qu'ils ressentent une nuisance que c'est objectivement le cas », explique Karine Dupuy-Mathies. Parce que tout le monde a une sensibilité particulière au bruit, des actions pédagogiques sont régulièrement menées. Une oreille pédagogique est par exemple installée dans certains restaurants scolaires. Lorsqu'elle scintille en rouge, les enfants baissent spontanément d'un ton et progressivement, ils s'habituent à parler moins fort.

La commission de sécurité



La commission communale de sécurité intervient dans tous les établissements recevant du public pour veiller à la conformité des règles en matière d'accessibilité et de sécurité, notamment face aux incendies. Il s'agit par exemple de vérifier l'encombrement des passages, les facilités d'ouverture des portes, la présence des consignes de sécurité près d'un téléphone, l'affichage des plans d'évacuation, etc.

En photo : Sandra Planchon (à gauche) et Delphine Delorme, professionnelles du service communal d'hygiène et de santé dont dépend la commission à l'issue d'une visite de conformité réalisée à l'école Léon Berland



à *Limoges*

1^{er} ▶ 31 DEC 2021

#noelalimoges  

noel.limoges.fr

 **LIMOGES**
ARTS DU FEU
ET INNOVATION